

6

Les Français et le vote de 1814 à 1870

→ Comment s'exerce le droit de vote en France entre 1814 et 1870 ?

Au cycle 3, en 6^e

J'ai étudié l'invention de la démocratie par Athènes au V^e siècle avant J.-C.

Au cycle 4, en 4^e

Chapitre 3

J'ai étudié la Révolution française, pendant laquelle les Français passent du statut de sujets du roi à celui de citoyens et expérimentent le suffrage universel masculin en 1792.

Ce que je vais découvrir

Au XIX^e siècle, le droit de vote se transforme. En 1848, le suffrage universel masculin est définitivement adopté.

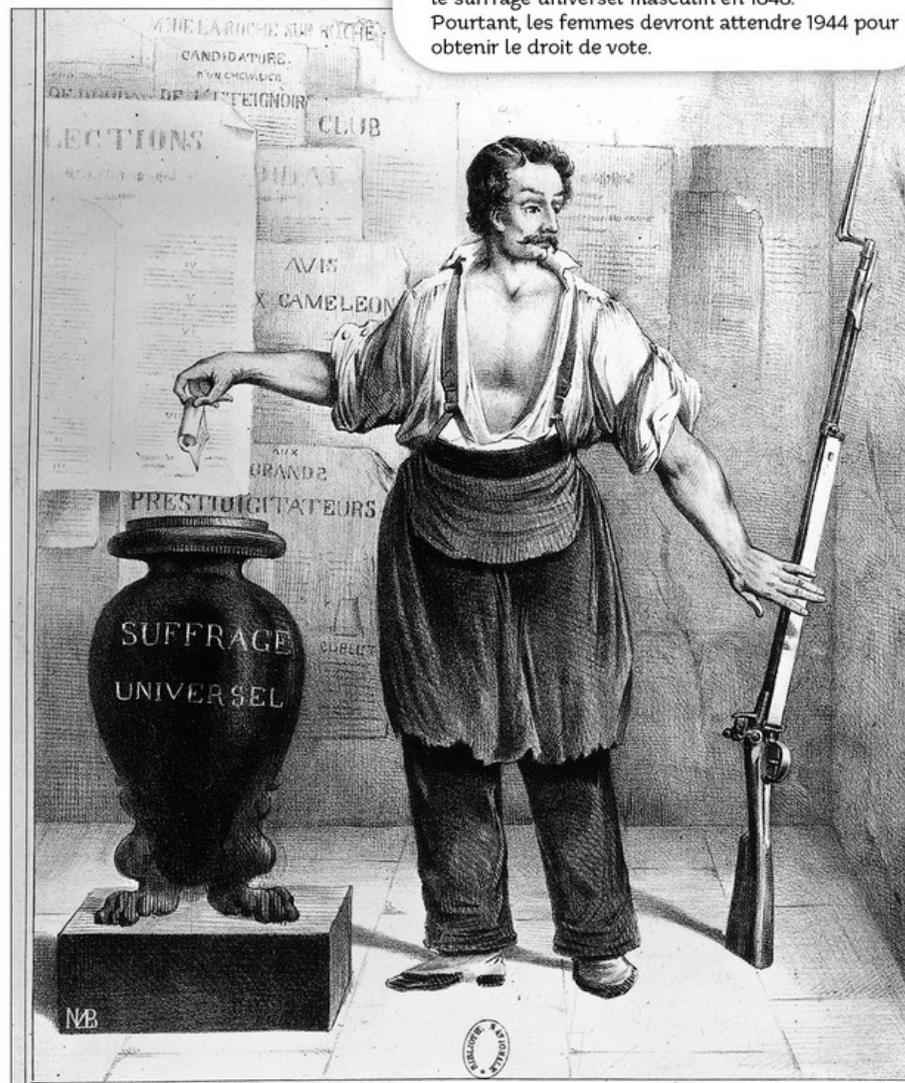


1 Des barricades pour faire entendre ses opinions politiques (1830)

Le 25 juillet 1830, le roi Charles X veut restreindre les libertés et notamment réduire encore le nombre d'électeurs. Les Français se révoltent durant les « Trois Glorieuses ». Le roi est contraint d'abdiquer.
La Liberté guidant le peuple, Eugène Delacroix, 1830, 260 x 325 cm, musée du Louvre.

Le savez-vous ?

La France est le premier pays européen à adopter le suffrage universel masculin en 1848. Pourtant, les femmes devront attendre 1944 pour obtenir le droit de vote.



Chen. Lontemist. r. S. Jacques 59.

N° 81.

Çà, c'est pour l'ennemi du dehors ; pour le dedans, voici comme l'on combat loyalement les adversaires . . .

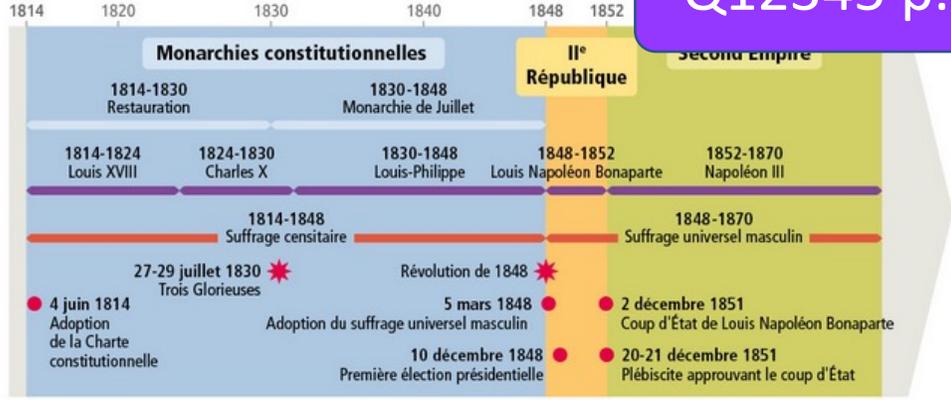
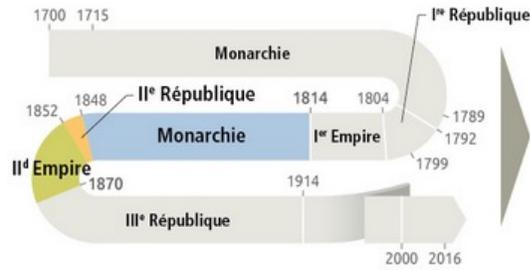
2 Le suffrage universel masculin pour éviter la violence

Un ouvrier dépose son bulletin dans l'urne d'une main et repousse son fusil de l'autre.
Le Vote ou le fusil, M.-L. Bosredon, 1848, BnF, Paris.

Vocabulaire du chapitre



Voter en France de 1814 à 1870



VOCABULAIRE

- Charte constitutionnelle**
 Texte qui définit les pouvoirs du roi sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1814-1848).
- Coup d'État**
 Prise du pouvoir par une personne en utilisant la force et la brutalité.
- Suffrage censitaire**
 Système électoral dans lequel seuls les citoyens masculins qui paient un certain montant d'impôt (le cens) ont le droit de vote.
- Suffrage universel masculin**
 Au XIX^e siècle, vote qui concerne l'ensemble des citoyens âgés de plus de 21 ans.
- Plébiscite**
 Consultation directe du peuple (suffrage universel) auquel on demande de répondre par oui ou non à une question.

CHIFFRES CLÉS

Le pourcentage de Français autorisés à voter

- ➔ **0,2%** aux élections de 1824, au suffrage censitaire
- ➔ **0,68%** à celles de 1846, au suffrage censitaire
- ➔ **28%** pour celles de décembre 1848, au suffrage universel masculin

LES MONARCHIES CONSTITUTIONNELLES



Louis XVIII
 Règne : 1814-1824
 ▶ Frère de Louis XVI, il devient roi de France en 1814.
 ▶ Il établit une Charte constitutionnelle qui définit les pouvoirs du roi, en conservant les acquis de la Révolution française (égalité devant la loi, liberté de culte...) et de l'Empire (Code civil).



Charles X
 Règne : 1824-1830
 ▶ Frère de Louis XVI et de Louis XVIII, il devient roi de France en 1824.
 ▶ Très hostile aux idées de la Révolution, il mène une politique autoritaire qui provoque son renversement par la révolution de juillet 1830 (« Trois Glorieuses »).



Louis-Philippe
 Règne : 1830-1848
 ▶ Louis-Philippe d'Orléans devient roi des Français à la suite de la révolution de 1830.
 ▶ Il élargit légèrement le suffrage, qui reste cependant censitaire. Il est renversé par la révolution républicaine de février 1848.

➔ Suffrage censitaire

DE LA RÉPUBLIQUE À L'EMPIRE



Louis Napoléon Bonaparte
 Président : 1848-1852
 ▶ Premier président de la République (1848).
 ▶ Ne pouvant se présenter une seconde fois, il réalise un coup d'État en 1851 pour se maintenir au pouvoir.
 Empereur : 1852-1870
 ▶ Devenu empereur des Français en 1852 sous le nom de Napoléon III, il exerce son pouvoir de manière autoritaire en limitant les libertés d'expression et de réunion, en exilant ses opposants.
 ▶ Sous son règne, le suffrage universel masculin est très surveillé.

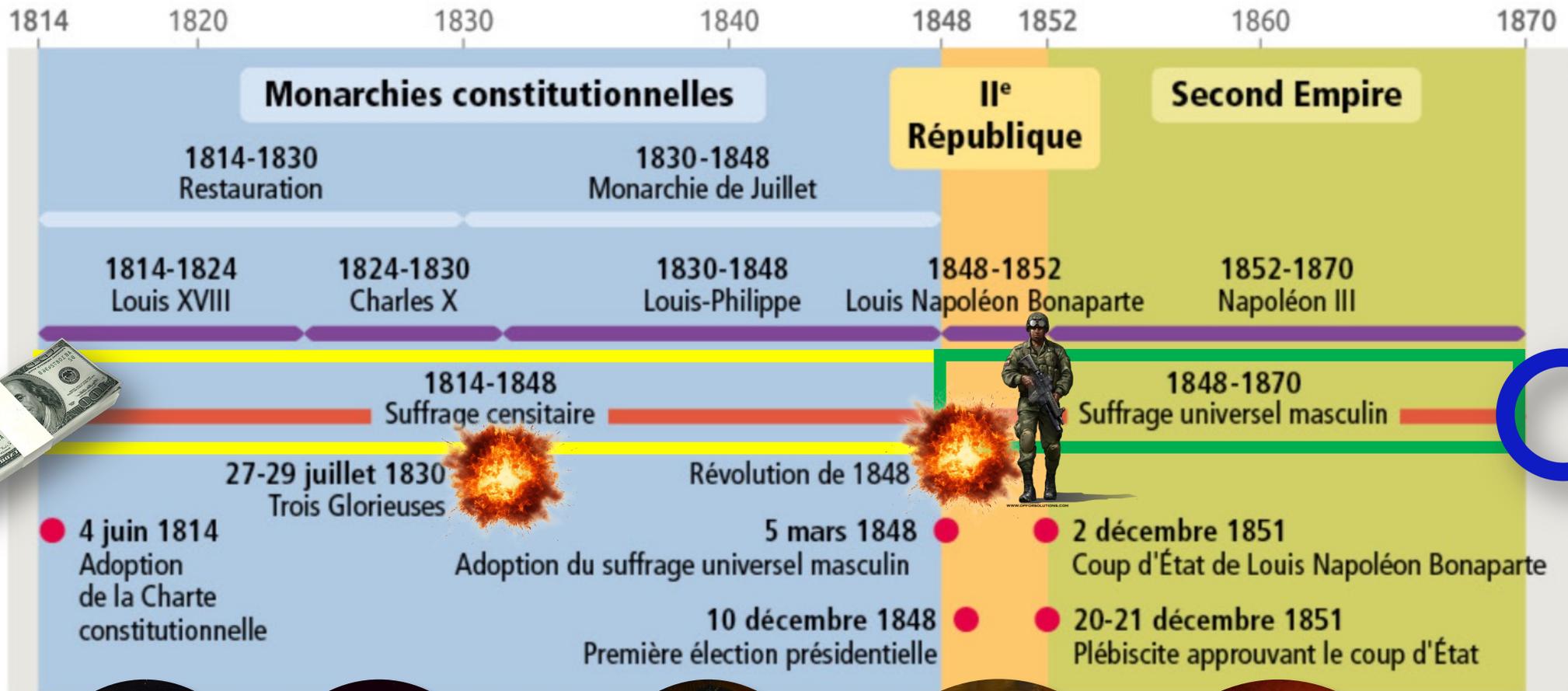
➔ Suffrage universel masculin

Le savez-vous ?

Louis Napoléon Bonaparte est le neveu de l'empereur Napoléon I^{er}. Mais il se fait appeler Napoléon III car en 1815, Napoléon I^{er} avait abdiqué en faveur de son fils, qui régna quelques jours sous le nom de Napoléon II.

QUESTIONS

- Je me repère dans le temps
 - Quelle est la période de la Restauration de la monarchie de Juillet ?
 - Quand est proclamée la II^e République ?
- J'extraits des informations pertinentes pour répondre à des questions
 - À quel régime politique est associé le suffrage censitaire ?
 - Quel régime politique instaure le suffrage universel masculin ?
 - Quels Français sont systématiquement exclus de la participation électorale entre 1814 et 1870 ?



Les Français et le vote de 1814 à 1870

→ Comment s'exerce le droit de vote en France entre 1814 et 1870 ?

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'électeurs en France

- En 1817 : **110 000** environ
- En 1846 : **240 000** environ
- En 1848 : **9 millions** environ
- En 1870 : plus de **10 millions**

VOCABULAIRE

- ▶ **Candidature officielle**
Pratique politique par laquelle le gouvernement désigne aux électeurs le candidat qu'il souhaite voir élu.
- ▶ **Charte constitutionnelle**
Texte qui définit les pouvoirs du roi sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1814-1848).
- ▶ **Élections législatives**
Scrutin pour élire des députés.
- ▶ **Plébiscite**
Consultation directe du peuple (suffrage universel) auquel on demande de répondre par oui ou non à une question.
- ▶ **Suffrage censitaire**
Système électoral dans lequel seuls les citoyens masculins qui paient un certain montant d'impôt par an (le cens) ont le droit de vote.

A Voter sous les monarchies constitutionnelles (1814-1848)

1. La Restauration (1814-1830) : le suffrage censitaire

- En 1814, la **monarchie** est restaurée en France avec **Louis XVIII**, frère de Louis XVI. Le nouveau régime se dote d'une **Charte constitutionnelle** qui définit et limite les pouvoirs du roi. Il existe deux assemblées : l'une nommée par le souverain, la **Chambre des pairs**, l'autre élue par les Français, la **Chambre des députés**. Mais le **suffrage** est **censitaire** : il faut payer **300 francs d'impôt** par an pour voter.
- En juillet 1830, le roi **Charles X** cherche à limiter encore plus le droit de vote, ce qui provoque la **révolution de juillet en 1830**.

2. La monarchie de Juillet (1830-1848) : un élargissement du suffrage

- **Louis-Philippe** devient **roi des Français**. Le **suffrage** pour les **élections législatives** reste **censitaire**, mais le cens tombe à 200 francs. En 1831, une loi permet aussi aux 10 % des habitants les plus riches d'une commune d'élire leur conseil municipal.
- Les adversaires de Louis-Philippe, notamment les **républicains**, défendent le **suffrage universel**. En 1847, ils organisent des **rassemblements pour une réforme du droit de vote**. L'interdiction du dernier rassemblement à Paris déclenche la révolution de février 1848. Le roi Louis-Philippe s'enfuit et la **République est proclamée**.

B La II^e République (1848-1852) : le suffrage universel masculin

1. Libertés et suffrage universel

- De nombreuses réformes sont engagées par la II^e République : abolition de l'esclavage, liberté de la presse... Le 2 mars 1848, le **suffrage universel est proclamé**. Les hommes âgés de plus de 21 ans peuvent voter. Cependant, malgré les revendications de plusieurs militantes, les femmes restent exclues du droit de vote (→ chap. 8 pp. 174-175).

2. De nombreuses élections

- Les **premières élections législatives** se déroulent en avril 1848. La **première élection présidentielle** a lieu le 10 décembre 1848. **Louis Napoléon Bonaparte**, bénéficiant de la renommée de son nom et d'une campagne efficace, est très largement **élu**. Lors du vote, l'électeur dispose d'une carte, mais il n'y a encore ni isolement ni enveloppe.

C Le Second Empire (1852-1870) : le suffrage universel au service de l'empereur

1. Un coup d'État approuvé par le suffrage universel

- Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte, qui veut rester au pouvoir au-delà de son mandat, fait un **coup d'État** en s'emparant de tous les pouvoirs. Le 21 décembre 1851, il utilise le suffrage universel pour faire approuver le coup d'État en organisant un **plébiscite**.
- En 1852, les Français approuvent par plébiscite le passage à l'**Empire** ; Louis Napoléon Bonaparte devient empereur sous le nom de Napoléon III.

2. Le suffrage universel sous l'Empire

- Sous l'**Empire**, les élections législatives ne se déroulent pas de manière impartiale. Napoléon III sélectionne et favorise des **candidatures officielles** et dissuade les autres candidats. Les libertés sont limitées.

3. Une opposition difficile

- À partir de 1867, les adversaires républicains progressent. Mais, en 1870, Napoléon III organise un **nouveau plébiscite pour obtenir le soutien des Français à son régime**. Ses opposants appellent à voter « non », mais le « oui » l'emporte très largement.

D'OÙ VIENT LE MOT ?

PLÉBISCITE

Le terme vient directement de l'Antiquité romaine. Il dérive du mot « **plèbe** » qui désignait le peuple de Rome appelé à voter, au temps de la République.

Je retiens autrement

Voter entre 1814 et 1870

Monarchies constitutionnelles (1814-1848)	II ^e République (1848-1852)	Second Empire (1852-1870)
		
<ul style="list-style-type: none"> • Une Charte constitutionnelle et un roi • Suffrage censitaire • Entre 90 000 et 240 000 électeurs sur 28 millions de Français • Élections législatives • Libertés de la presse et de réunion limitées • Les républicains dans l'opposition veulent le suffrage universel 	<ul style="list-style-type: none"> • Une République et un Président • Suffrage universel masculin • Environ 9 millions d'électeurs en 1848 • Élections législatives et présidentielles • Libertés politiques (presse, réunion...) • Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte 	<ul style="list-style-type: none"> • Un empereur, Napoléon III • Suffrage universel masculin • Environ 10 millions d'électeurs en 1852 • Plébiscites, élections législatives • Candidatures officielles, limitation des libertés (presse, réunion...) • Les républicains dans l'opposition demandent plus de libertés

Voter
entre 1814
et 1870

Monarchies constitutionnelles (1814-1848)



- Une Charte constitutionnelle et un roi
- Suffrage censitaire
- Entre 90 000 et 240 000 électeurs sur 28 millions de Français
- Élections législatives
- Libertés de la presse et de réunion limitées
- Les républicains dans l'opposition veulent le suffrage universel

II^e République (1848-1852)



- Une République et un Président
- Suffrage universel masculin
- Environ 9 millions d'électeurs en 1848
- Élections législatives et présidentielles
- Libertés politiques (presse, réunion...)
- Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte

Second Empire (1852-1870)



- Un empereur, Napoléon III
- Suffrage universel masculin
- Environ 10 millions d'électeurs en 1852
- Plébiscites, élections législatives
- Candidatures officielles, limitation des libertés (presse, réunion...)
- Les républicains dans l'opposition demandent plus de libertés

Voter sous les monarchies constitutionnelles (1814-1848)

Question clé Comment les Français votent-ils entre 1814 et 1848 ?

Chronologie

- Avril 1814** Louis XVIII devient roi de France.
- Juin 1814** Charte constitutionnelle qui définit les pouvoirs du roi et des Assemblées.
- 1824** Charles X devient roi de France.
- Juillet 1830** Révolution parisienne contre Charles X. Louis-Philippe devient roi des Français.

VOCABULAIRE

► **Suffrage censitaire**
Système électoral dans lequel seuls les citoyens masculins qui paient un certain montant d'impôt par an (le cens) ont le droit de vote.



1 Une carte d'électeur pour le suffrage censitaire
Jusqu'en 1831, seuls les hommes qui paient au moins 300 francs de cens peuvent voter. Le cens passe ensuite à 200 francs. Élections de 1824, département de l'Allier.



4 Des élections influencées
Le suffrage censitaire facilite la corruption et les élections sont parfois influencées par les récompenses proposées aux électeurs.
1 Louis-Philippe, roi des Français entre 1830 et 1848.
2 Électeurs.
3 Décorations offertes en récompense aux électeurs corrompus.
« Récompense honnête aux électeurs obéissants », Daumier, *La Caricature*, 17 juillet 1834.

5 Une défense du suffrage universel



La souveraineté du peuple, tel est, en effet, le grand principe qu'il y a près de cinquante années, nos pères ont proclamé¹. Mais cette souveraineté, qu'est-elle devenue ? Aujourd'hui, le peuple, c'est un troupeau conduit par quelques privilégiés comme vous, comme moi, messieurs, qu'on nomme électeurs, puis par quelques autres, plus privilégiés encore, qu'on salue du titre de députés. Et si ce peuple, qui n'est point représenté, se lève pour revendiquer ses droits, on le jette dans les cachots. [...]

C'est dire assez que ce système déshonoré, rongé par la corruption, a fait son temps [...]. Et pour le changer, messieurs, la réforme électorale est le premier pas à faire. Cette réforme il la faut radicale. Que tout citoyen soit électeur, que le député soit l'homme de la nation, non de la fortune [...].

■ Alexandre Ledru-Rollin, profession de foi devant les électeurs de la Sarthe pour sa candidature à la députation, 23 juillet 1841.
1 Allusion à la Révolution française qui établit le suffrage universel masculin en 1792.

2 Ce que dit la Constitution

- Art. 13 – [...] Au roi seul appartient la puissance exécutive.
- Art. 15 – La puissance législative s'exerce collectivement par le roi, la Chambre des pairs, et la Chambre des députés des départements. [...]
- Art. 27 – La nomination des pairs¹ de France appartient au roi. [...]
- Art. 35 – La Chambre des députés sera composée des députés élus par les collèges électoraux dont l'organisation sera déterminée par des lois. [...]
- Art. 37 – Les députés seront élus pour 5 ans.
- Art. 38 – Aucun député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 40 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 1 000 francs. [...]
- Art. 40 – Les électeurs qui concourent à la nomination des députés, ne peuvent avoir droit de suffrage s'ils ne paient une contribution directe de 300 francs, et s'ils ont moins de 30 ans [...].

■ Charte constitutionnelle, 4 juin 1814.

1 Nom donné aux membres d'une des deux assemblées.

3 Une défense du suffrage censitaire

Égalité et liberté pour tous. [...] Mais seul le possédant¹ est véritablement libre et peut représenter les autres. L'électeur à 300 francs représente parfaitement l'électeur à 200 francs, à 100 francs. Il ne l'exclut pas ; il le représente, il le protège, il le couvre, il ressent, il défend les mêmes intérêts. Je suis pour mon compte ennemi décidé du suffrage universel.

■ François Guizot (président du conseil des ministres de Louis-Philippe), discours à la Chambre des députés, 15 février 1842.

1 Le riche propriétaire.



Activités

Question clé Comment les Français votent-ils entre 1814 et 1848 ?

ITINÉRAIRE 1

- Je prélève des informations dans les documents
 - 1** Doc 1. Qu'est-ce qui montre que cette carte est celle d'un électeur censitaire ?
 - 2** Doc 2. Quelles conditions faut-il remplir pour être électeur ?
 - 3** Doc 3 à 5. Quels sont les arguments pour et contre le suffrage censitaire ?
- J'argumente à l'écrit
 - 4** À l'occasion des prochaines élections présidentielles, vous écrivez un article dans le journal du collège sur l'histoire du vote en France entre 1814 et 1848.

OU

ITINÉRAIRE 2

► Je complète un schéma



Lire les docs

Le suffrage universel masculin en 1848, sous la II^e République

CONSIGNE

En 2018, cela fera 170 ans que les Français votent au suffrage universel. Pour la radio du collège, vous réalisez une chronique audio qui explique comment le suffrage universel masculin a été mis en place après la révolution de 1848. Pour préparer cet enregistrement, menez l'enquête à l'aide des documents.

VOCABULAIRE

- **Constitution**
Texte de loi fondamental, qui définit le régime politique et l'organisation des pouvoirs d'un État.
- **République**
Régime politique dans lequel tous les dirigeants sont élus par les citoyens.

Chronologie

L'année 1848

22-24 février	Révolution à Paris et proclamation de la II ^e République.
2 mars	Proclamation du suffrage universel masculin.
23 avril	Élection de l'Assemblée nationale constituante, chargée de rédiger une Constitution.
4 novembre	Adoption de la Constitution.
10 décembre	Louis Napoléon Bonaparte est élu président de la République avec 74,2 % des suffrages.

1 Ce que dit la Constitution

La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société. [...]

Art. 1 – La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. Elle est inaliénable et imprescriptible¹. Aucun individu, aucune fraction du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice. [...]

Art. 20 – Le peuple français délègue le pouvoir législatif à une Assemblée unique. [...]

Art. 24 – Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

Art. 25 – Sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français âgés de 21 ans, et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Art. 26 – Sont éligibles², sans condition de domicile, tous les électeurs âgés de 25 ans.

■ Constitution de la II^e République, 4 novembre 1848.

1. Ne peut subir aucune modification.
2. Peuvent être élus.

2 « Une République égalitaire »

Citoyens, si on vous avait dit, il y a trois jours, que vous auriez renversé le trône, obtenu le suffrage universel, au nom du titre d'homme, conquis tous les droits du citoyen, fondé enfin la République ! Et quelle République ? Une République égalitaire, où il n'y a plus ni aristocratie, ni grands, ni petits, ni maîtres, ni ilotes¹ devant la loi ; où il n'y a qu'un seul peuple, composé de l'universalité des citoyens.

Si l'on vous avait dit cela il y a trois jours, vous auriez refusé de le croire ! « Trois jours ? » auriez-vous dit, « il faut trois siècles pour accomplir une œuvre pareille au profit de l'humanité ». Eh bien, ce que vous avez déclaré impossible est accompli !

■ D'après Alphonse de Lamartine (poète, membre du gouvernement provisoire de la République), Histoire de la révolution de 1848, 1849.

1. Esclaves.



3 La campagne électorale pour l'élection présidentielle

Affiches, tracts et discussions politiques dans Paris, Illustrirte Zeitung, décembre 1848.



4 Les élections dans le village de Tocqueville

Déjà député sous la monarchie de Juillet, Alexis de Tocqueville se présente aux élections d'avril 1848.



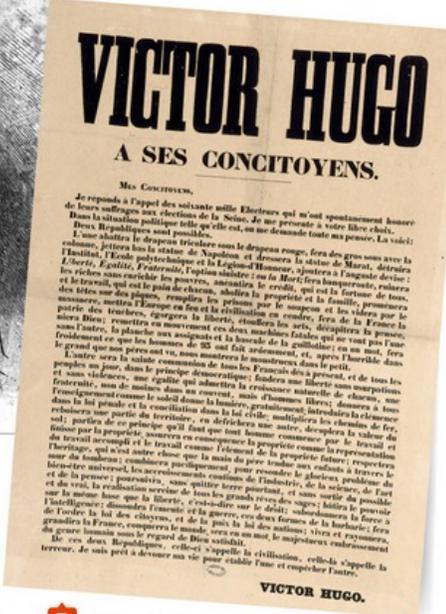
Le matin de l'élection, tous les électeurs, c'est-à-dire toute la population mâle au-dessus de 20 ans, se réunirent devant l'église. Tous ces hommes se mirent à la file deux par deux, suivant l'ordre alphabétique. Je voulus marcher au rang que m'assignait mon nom, car je savais que dans les pays et dans les temps démocratiques, il faut se faire mettre à la tête du peuple et ne pas s'y mettre soi-même [...].

Je rappelais à ces braves gens la gravité et l'importance de l'acte qu'ils allaient faire ; je leur recommandais de ne point se laisser accoster ni détourner par les gens, qui, à notre arrivée au bourg, pourraient chercher à les tromper ; mais de marcher sans se désunir et de rester ensemble, chacun à son rang, jusqu'à ce qu'on eût voté [...]. Ils crièrent qu'ainsi ils feraient et ainsi ils firent. Tous les votes furent donnés en même temps, et j'ai lieu de penser qu'ils le furent tous au même candidat.

■ Alexis de Tocqueville, Souvenirs de 1848, texte établi par Luc Monnier, Folio Gallimard, 1964.

INFOS

Les affiches sont un moyen, pour les candidats aux élections, d'expliquer leurs propositions aux électeurs.



5 Victor Hugo se présente aux élections

Affiche électorale de Victor Hugo, candidat à Paris en 1848. Il est élu député en juin.

COUP DE POUCE

Pour préparer votre enregistrement, pensez à expliquer :

- Les nouvelles conditions créées par la République pour être électeur. (→ Doc 1 et 2)
 - La liberté des débats et de l'information politique en 1848. (→ Doc 3 et 5)
 - L'importance historique du vote de 1848. (→ Doc 2 et 4)
- Prévoyez environ une minute par thème.

- Domaine 3 : Je m'approprie et j'utilise un lexique civique
- Domaine 2 : Je construis un outil numérique de communication et d'information

La pratique du suffrage universel masculin sous le Second Empire (1852-1870)

Question clé Comment les Français votent-ils sous le Second Empire (1852-1870) ?

Chronologie

De la République à l'Empire

- Décembre 1848** Louis Napoléon Bonaparte est élu président de la République.
- Décembre 1851** Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte pour se maintenir au pouvoir ; il organise un plébiscite pour l'approuver.
- Janvier 1852** Nouvelle Constitution de la République.
- Décembre 1852** L'Empire est proclamé après un plébiscite. Louis Napoléon Bonaparte devient Napoléon III.

VOCABULAIRE

- ▶ **Candidature officielle**
Pratique politique par laquelle le gouvernement désigne aux électeurs le candidat qu'il souhaite voir élu.
- ▶ **Plébiscite**
Consultation directe du peuple (suffrage universel) auquel on demande de répondre par oui ou non à une question.

Q1234 p.135



3 L'usage du plébiscite sous le Second Empire

Les caricaturistes dénoncent les pressions et l'ignorance des électeurs.

Honoré Daumier, caricature parue dans le journal *Charivari*, 1870.

4 L'apprentissage du vote passe par l'éducation

Que dans chaque village, un républicain à l'abri du besoin et indépendant par position se fasse l'éducateur de tous ses voisins et qu'il fasse envoyer, suivant sa fortune, deux ou trois journaux aux cafés de la localité, afin que les paysans prennent peu à peu l'habitude de la lecture et de la discussion.

Que chacun apprenne à connaître la République, et alors chacun aussi l'aimera. [...]

Éclairer et combattre, tel est le devoir de la démocratie moderne ; il ne faut pas seulement qu'elle soit militante, il faut encore qu'elle se fasse enseignante.

■ Bernard Lavigne, *L'Émancipation*, 16 mai 1870.

1 Ce que dit la Constitution

Art. 2 – Le Gouvernement de la République française est confié pour 10 ans au prince Louis Napoléon Bonaparte, président actuel de la République. [...]

Art. 4 – La puissance législative s'exerce collectivement par le président de la République, le Sénat et le Corps législatif. [...]

Art. 20 – Le Sénat se compose : 1. Des cardinaux, des maréchaux, des amiraux¹ ; 2. Des citoyens que le président de la République juge convenable d'élever à la dignité de sénateur.

Art. 21 – Les sénateurs sont inamovibles² et à vie. [...]

Art. 32 – [...] Sera soumise au suffrage universel toute modification aux bases fondamentales de la Constitution, telles qu'elles ont été [...] adoptées par le peuple français. [...]

Art. 36 – Les députés sont élus par le suffrage universel [...] pour 6 ans.

■ Louis Napoléon Bonaparte (président de la République), proclamation du 14 janvier 1852.

1. Hommes d'Église et militaires de haut rang.
2. Ne peuvent être remplacés.

2 La candidature officielle fausse la démocratie

Monsieur le Maire,
Le scrutin ouvre demain. [...] Trois candidats sont en présence : M. de Dalmas, secrétaire sous-chef du cabinet de l'Empereur, candidat du gouvernement¹ ; M. Le Beselm de Champsavin ; M. Dréo, gendre de Garnier-Pagès, fondateur de la République de 1848. [...]

M. de Dalmas représente le principe du dévouement au gouvernement, à l'autorité, à l'ordre, et peut seul, par sa position, favoriser le développement des nombreux intérêts de l'arrondissement. M. Dréo représente la République, le socialisme, la misère ! [...]

Faites voter en masse, Monsieur le Maire, pour M. de Dalmas, candidat du gouvernement ; et, par votre conduite éclairée et patriotique, vous servirez à la fois le gouvernement de l'Empereur et l'intérêt général du pays.

■ Le sous-préfet de Fougères aux maires de son arrondissement, 1859.

1. Candidat officiel.

Activités

Question clé Comment les Français votent-ils sous le Second Empire (1852-1870) ?

ITINÉRAIRE 1

▶ Je comprends le sens général des documents

- 1 **Doc 1.** À quelles occasions le suffrage universel est-il utilisé ?
- 2 **Doc 2.** Les candidats à l'élection sont-ils traités à égalité ?
- 3 **Doc 3.** Comment Daumier dénonce-t-il les pressions sur les électeurs au plébiscite ?
- 4 **Doc 3 et 4.** Pourquoi l'éducation est-elle indispensable au bon fonctionnement du suffrage universel ?

▶ Je m'exprime à l'écrit avec des arguments

- 5 En vous aidant de vos réponses aux questions, répondez à la question clé de manière argumentée.

OU

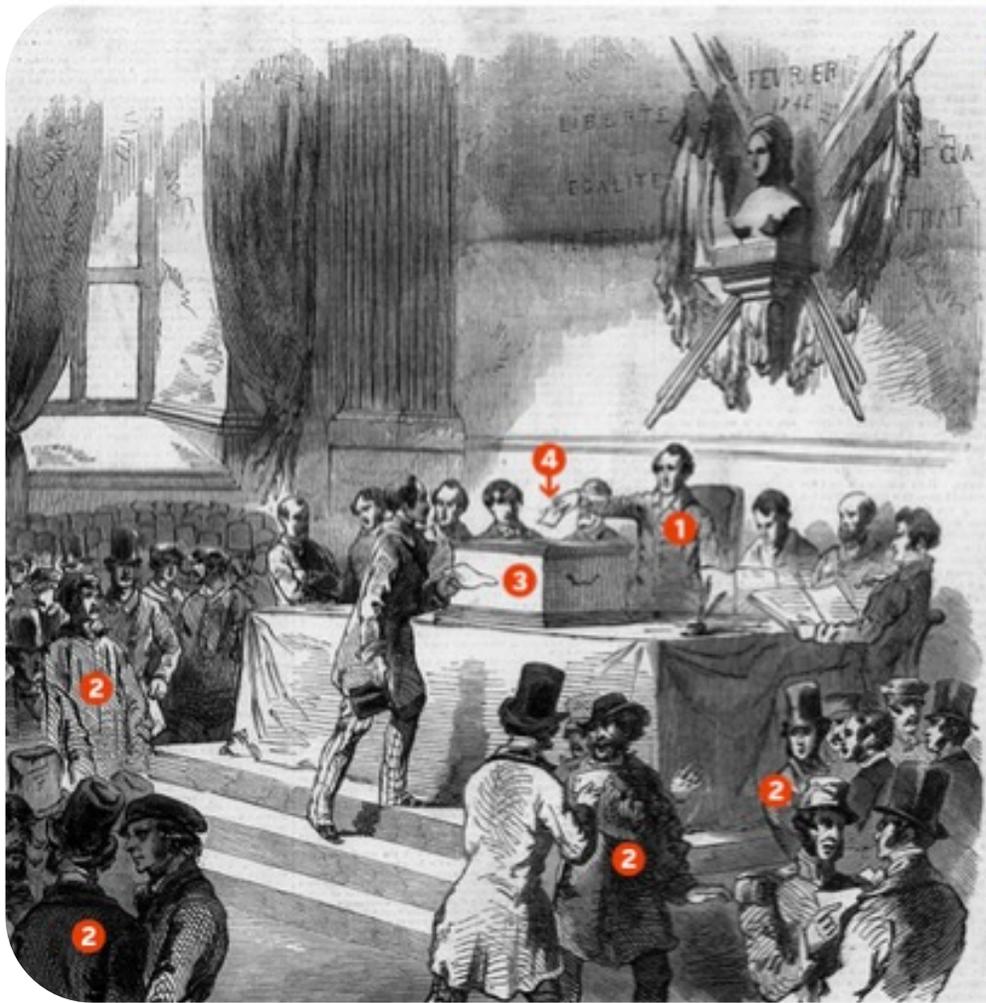
ITINÉRAIRE 2

▶ Je réalise un outil numérique pour informer et communiquer

Réalisez un diaporama expliquant la pratique du suffrage universel masculin sous le Second Empire. Illustrez votre diaporama avec les documents 1 à 4. Vous pouvez également utiliser d'autres images issues du manuel ou de vos recherches personnelles.

MÉTHODE

- ▶ **Écran 1.** Qui est Napoléon III ? Comment est-il arrivé au pouvoir ?
- ▶ **Écran 2.** Pour qui et pour quoi vote-t-on sous le Second Empire ?
- ▶ **Écran 3.** Comment Napoléon III influence-t-il le vote des Français ?
- ▶ **Écran 4.** Comment les républicains espèrent-ils convaincre les électeurs de voter contre Napoléon III ?



1 Un bureau de vote en 1848

Élection présidentielle du 10 décembre 1848, gravure anglaise, *The Illustrated London News*, décembre 1848.

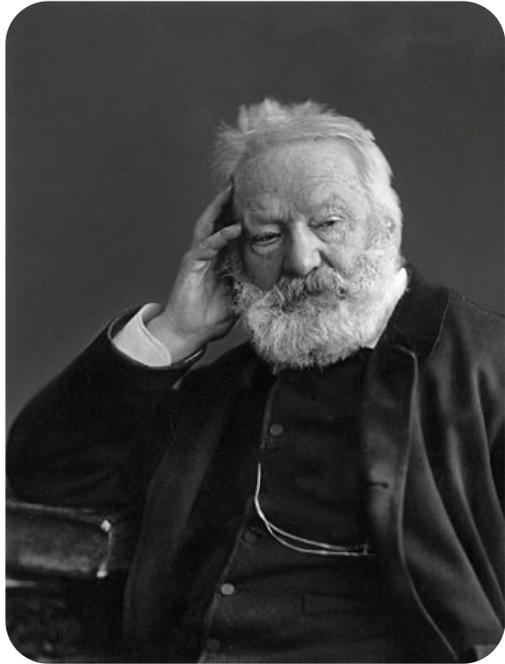
- 1 Président du bureau de vote.
- 2 Électeurs.
- 3 Urne.
- 4 Bulletin de vote.

Le savez-vous ?

Il faut attendre 1913 pour qu'une loi impose les isolements et les enveloppes, garantissant le secret absolu du vote.







En mai 1850, la Chambre des députés souhaite limiter le suffrage universel, privant notamment du droit de vote les plus pauvres. Victor Hugo s'adresse alors aux députés.

Sur cette terre d'égalité et de liberté, tous les hommes respirent le même air et le même droit. Il y a dans l'année un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal [...]. Il y a un jour dans l'année où le journalier, le manoeuvre, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les représentants, le président de la République, et dit : La puissance, c'est moi ! Regardez l'ouvrier qui va au scrutin. Il y entre, avec le front triste du prolétaire accablé, il en sort avec le regard d'un souverain. Or qu'est-ce que tout cela, messieurs ? C'est la fin de la violence, c'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute. C'est le droit d'insurrection aboli par le droit de suffrage.

■ Victor Hugo, discours à l'Assemblée nationale, 21 mai 1850.